

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple - Un but - Une foi

MINISTERE DES SPORTS

DOCUMENT INTRODUCTIF DE LA REUNION DE CONCERTATION SUR LA RELANCE DU SPORT UNIVERSITAIRE

6^e étage, Building Administratif

DAKAR, le

Sommaire

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATIONS

- 1.1. Présentation de l'UASSU page 3
- 1.2. Situation de la pratique sport dans les écoles et universités. page 5
- 1.3. le financement de l'UASSU. page 6

II. L'UASSU AUJOURD'HUI page 7

- 2.1. Justifications de la mise en place d'une Fédération
Nationale du Sport scolaire (FNSU). page 8
- 2.2. Stratégie de mise en œuvre du projet de relance
du sport scolaire. page 9

III. ANNEXES

Annexe 1 : Protocole de partenariat signé entre le Ministère des Sports et le Ministère de l'Education.

Annexe 2 : Projet de communiqué conjoint de la rencontre de concertation sur la relance du sport scolaire

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

2. Présentation de l'Union des Associations Sportives Scolaires et Universitaires (UASSU).

L'Union des Associations sportives Scolaires et Universitaires (UASSU) est née en 1971 et a en charge la gestion du Sport scolaire et L'UASSU a pour mission :

- de contribuer à la mise en œuvre de la politique sportive,
- d'organiser et de développer la pratique du sport dans les établissements scolaires et dans les universités ;
- d'organiser les festivals et de participer aux compétitions internationales (jeux universitaires africains et Universiades)
- de représenter le Sénégal dans les organisations internationales du sport scolaire et universitaire,
- de représenter le sport scolaire et universitaire au Comité National Olympique Sportif Sénégalais (CNOSS) et dans les autres organismes sportifs de coordination comme les fédérations.

L'Union des Associations Sportives Scolaires et Universitaires (UASSU) procède donc de la volonté des pouvoirs publics sénégalais de coordonner, d'impulser et d'orienter les activités physiques et sportives dans les établissements scolaires et universitaires, conformément aux dispositions juridiques et réglementaires en vigueur.

Ainsi l'UASSU trouve son fondement et sa légitimité dans :

- **La loi 84-59 du 23 mai 1984 portant charte du sport** notamment en ses articles 2 et 15 relatifs respectivement à la pratique pluridisciplinaire et démocratisée du Sport et au caractère obligatoire de l'enseignement de l'EPS dans tous les établissements d'éducation et d'enseignement du préscolaire au supérieur, ainsi que dans les établissements de formation de cadre.
- **La loi 71-036 du 3 juin 1971** modifiée portant orientation de l'éducation au Sénégal.
- **Le décret n° 71-765 du 12 juillet 1971** réglementant les activités sportives scolaires et universitaires;
- **Le décret 72-436** reconnaissant l'UASSU comme association d'utilité publique ;

- **Le décret 79-1165** répartissant les programmes d'enseignement des établissements scolaires du Sénégal ;
- **Le décret** relatif aux attributions du Ministre des Sports où il est précisé que « le MJSL coopère avec le Ministère en charge de l'éducation pour la gestion du scolaire »
- **L'arrêté n°1033 du 10-Février 1972** fixant le statut de l'UASSU

L'UASSU demeure, dans cette perspective, un instrument privilégié dans la mise en œuvre de la politique sportive, un moyen de promotion et de détection des talents sportifs, et une pépinière pour les clubs civils et les formations sportives nationales (basketball, football, handball, etc.).

Ainsi, on retrouve, dans les activités et programmes de l'UASSU, douze (12) disciplines sportives: **l'athlétisme, la gymnastique, la natation, le scrabble, le football, le basket-ball, le hand-ball, le volley-ball, le karaté, le taekwondo, le judo et la lutte.**

Cette diversification de la pratique sportive dans les écoles et les universités s'explique, d'une part, par les moyens (financiers, matériels et humains) mis en œuvre par les autorités politiques, et d'autre part par le dispositif organisationnel mis en place.

Ce dernier, il faut le souligner, couvre toute l'étendue du territoire national et permet aux élèves et étudiants de pratiquer le sport de leur choix conformément aux dispositions de la **Loi 84-59** portant charte du sport (principes de la pluridisciplinarité et la démocratisation).

Ces activités tournent autour de programmes favorisant la massification mais aussi et surtout la détection de nouveaux talents qui faciliteraient la mise en place de sélections régionales puis nationales et leur insertion dans la société.

3. Situation de la pratique en milieu scolaire et universitaire

Aujourd'hui, douze disciplines sont inscrites dans les programmes de compétition du sport scolaire et universitaire. Elles se déroulent dans les différents paliers du système éducatif, avec des niveaux de pratique diversifiés.

N°	NIVEAUX	DISCIPLINES PRATIQUEES	DISCIPLINES A PROMOUVOIR	OBSERVATIONS
	Elémentaire	Football Athlétisme	Rugby Beach Soccer Beach volley Lutte Gymnastique Kid athletics Football féminin Cyclisme	Le niveau de la pratique sportive gagnerait à être renforcé. Pour la promotion des disciplines, les fédérations qui gèrent ces dernières seront mises à contribution. Ces disciplines constituent un facteur important de socialisation et de renforcement du caractère de l'enfant.
	Moyen Secondaire	Football Basket-ball Handball Volley ball Athlétisme Gymnastique Natation Scrabble Lutte Judo Karaté Taekwondo	Rugby Kung fu Kick boxing Beach soccer Beach volley Cyclisme Sports de glisse Escrime Tennis de table	La pratique est dense à ce niveau. La promotion de nouvelles disciplines constitue une piste à explorer.

	Universitaire	Football Basketball Handball Judo Lutte Taekwondo Karaté Scrabble	Rugby Kung fu Kick boxing Beach soccer Beach volley Natation Jeux d'échec Volley-ball Escrime	La pratique doit être davantage renforcée et encadrée.
--	---------------	--	---	--

3. le financement de l'UASSU

L'Etat, à travers les fonds de relance attribués aux activités physiques et sportives, l'inscription budgétaire destinée à l'organisation des Championnats Nationaux Universitaires (37,6 millions de francs sur un budget de 62 millions).¹ constitue le principal bailleur du sport scolaire et universitaire.

En plus du financement public, l'UASSU bénéficie de l'appui de certains sponsors et partenaires traditionnels, notamment l'Ambassade des Pays-Bas dans le cadre du PASI, le Centre international d'athlétisme de Dakar (CIAD), le Centre régional de développement de la Fédération internationale d'athlétisme (CRD/FIAA), des organismes, des institutions bancaires.

Aujourd'hui ce système de financement rencontre des limites pour une réelle prise en charge des objectifs et missions assignées à l'UASSU.

A cet effet,¹ il convient d'explorer de nouvelles niches de financement et une formule stratégique majeure de prise en charge de ce volet financement.

II. L'UASSU AUJOURD'HUI.

Les activités de l'UASSU concernent donc les élèves de l'élémentaire et du moyen secondaire et les étudiants (30 000 licenciés en 2007) encadrés par près 1300 enseignants d'EPS présents dans les 14 régions du Sénégal.

Par ailleurs, les cadres techniques (professeurs et enseignants d'éducation physique et sportive) jouent un rôle très important pour la promotion du sport dans l'espace scolaire et universitaire.

Dans la mise en œuvre de sa mission, l'UASSU organise des compétitions (Championnats Nationaux Scolaires et universitaires, Festival National de Sport Scolaire et universitaire) et des stages pour renforcer les capacités des cadres techniques et permettre aux élèves et étudiants sportifs de gagner des titres.

Le transfert en 1999 des enseignants d'EPS au ministère de l'éducation a eu pour conséquence immédiate la perte d'une maîtrise réelle du ministère des sports sur les activités sportives au niveau de l'élémentaire et du moyen secondaire.

Ainsi donc, malgré la reprise de l'organisation du festival national du sport scolaire et universitaire (FENSSU) en 2002, la participation des établissements et des élèves du publique se limitait à quelques entités dans toutes les régions du Sénégal du fait de la vague de boycott observée dans la majorité desdits établissements.

Face à cette situation, les ministres de l'éducation et celui des sports ont convenu de la signature d'un protocole de partenariat pour la promotion du sport scolaire.

L'acte a été signé le 10 février 2011 entre les ministres Kalidou Diallo et Faustin Diatta. Par la suite, un projet de « Décret relatif aux règles d'organisation et de fonctionnement de la fédération nationale des associations sportives » a été soumis au Département des sports pour étude et observations.

Il s'agit au cours de la rencontre d'aujourd'hui de soumettre à Monsieur le Ministre de l'Education Nationale, un canevas de travail dont la première étape pourrait être la signature d'un communiqué conjoint consacrant la création et l'installation prochaine d'une fédération nationale du sport scolaire (FNSS).

2.1. Justifications de la mise en place d'une Fédération Nationale du Sport Scolaire (FNSS).

Il est donc important de préciser qu'actuellement la gestion du sport au niveau universitaire ne souffre d'aucune difficulté. Les compétitions se déroulent de façon régulière et les Championnats Nationaux Universitaires (CNU) en constituent les moments phares comme l'atteste l'édition 2013 qui s'est déroulée dans les meilleures conditions d'organisation et de participation avec la présence remarquée de trois(3) ministres de la Républiques lors des cérémonies d'ouvertures et de clôture .

Toutefois, les récents développements constatés ces dernières années dans le secteur scolaire nous autorisent à penser que son maintien au sein de l'UASSU n'est pas envisageable, en tout cas sous sa forme actuelle.

On peut citer notamment :

- ✓ Pratiquement tous les départements et communes du pays ont des lycées et collèges, alors que les écoles élémentaires existent partout jusque dans les villages les plus reculés.
- ✓ La reprise de l'organisation des FENSSU en 2002. et après cinq éditions(2002, 2003,2005,2008 et 2010) , ils n'ont pu être organisés en raison des problèmes soulevés plus haut.
- ✓ Le rôle extrêmement important que pourraient jouer les activités sportives dans l'animation et l'apaisement du climat social dans les établissements scolaires.
- ✓ L'émergence de clubs civils universitaires (DUC et UGB) et leur rôle de première place dans les championnats nationaux de basket-ball et football.
- ✓ L'absence de compétitions inter-établissements au niveau local, regional et national.
- ✓ L'absence d'infrastructures sportives de qualité ou inadaptées pour une pratique du sport.
- ✓ L'absence ou l'insuffisance de personnels d'encadrement dans les établissements scolaires

2.2. Stratégie de mise en œuvre du projet de relance du sport scolaire.

Il est donc urgent pour tous ceux qui accordent de l'intérêt au sport scolaire de définir des objectifs précis à atteindre notamment :

1. Accepter le principe de la réorganisation du sport scolaire et universitaire par la formulation de propositions pour la mise en place d'une fédération scolaire.
2. Définir les contours d'un nouveau cadre juridique pour le sport scolaire.
3. Définir les orientations d'une nouvelle politique de financement du sport scolaire (participation des deux départements ministériels).
4. Définir une politique d'infrastructures sportives dans les établissements scolaires.
5. Définir les orientations de programmes sportifs adaptés à la pratique de masse dans les écoles.
6. Définir une politique de formation des cadres administratifs et des enseignants d'EPS pour un meilleur encadrement des étudiants.

L'effectivité de la réforme du sport scolaire devrait nécessairement passer par des actions prioritaires qui s'articulent autour de :

1. La signature d'une convention ou d'un protocole de partenariat pour la relance du sport scolaire entre les deux ministères.
2. A titre transitoire, la mise en place pour une durée d'accord partie, d'une structure provisoire de gestion chargée de l'animation et de la mise en œuvre de la réforme devant aboutir à la mise en place d'une FNSS. Elle aura entre autres missions :
 - a. La révision du cadre juridique.
 - b. L'élaboration du programme et du calendrier des activités.
 - c. L'élaboration de programmes de recherche et de formation pour les enseignants et les jeunes espoirs scolaires.
 - d. L'organisation des compétitions au niveau régional et national.
 - e. La recherche et la mobilisation des ressources financières nécessaires à la bonne marche de la structure de gestion.
 - f. La définition d'une politique de création et de réhabilitation des infrastructures sportives de qualité.
 - g. L'affectation de personnel administratif dans les structures de gestion du sport scolaire.
 - h. La dotation en matériels didactiques et la protection des pratiquants (assurance et suivi médical).
 - i. La définition d'un statut pour les jeunes espoirs scolaires.
 - j. La création d'un lycée sport-études ; à défaut la mise en œuvre de la notion « d'écoles ou de lycées pilotes ».**

C'est au total **Monsieur le Ministre** les éléments de consensus que nous souhaitons voir se dégager des discussions qui nous ont réunis ce jour.

Nous espérons qu'à l'issue de cette rencontre des solutions définitives seront trouvées aux différents problèmes qui nous préoccupent tous, afin que les jeunes scolaires et universitaires s'adonnent convenablement à la pratique sportive de leur choix et que la fédération du sport scolaire qui sera mise en place participe au développement du sport sénégalais et à l'épanouissement des jeunes générations.

Nous sommes donc tous interpellés au cours de cette rencontre de concertation de formuler des indications claires et des solutions opérationnelles pour une mise en œuvre correcte et efficiente de la relance du sport scolaire et universitaire.

Je vous remercie de votre bien aimable attention.